

## **Pilotage de la transformation de l'offre de soins par les ARS - Rapport IGAS**

01/02/2020

L'Inspection générale des affaires sociales (IGAS) dans son rapport « Pilotage de la transformation de l'offre de soins par les ARS » effectuée, près de 10 ans après leur création, un bilan des stratégies déployées par les agences régionales de santé (ARS) pour faire évoluer l'offre de soins hospitalière, ambulatoire et médico-sociale sur leur territoire. Elle propose une série de recommandations qui vise à « conforter l'autorité régulatrice propre des ARS, pour qu'elles puissent prendre en compte efficacement les besoins régionaux dans le pilotage de l'offre de santé ».